| Rapport sur les rési | ultats | | | Numéro de dossie | r P0071 |
|---|-----------------|-----------------------------|--|-----------------------|--------------|
| nformation sur le cont | act principa | | | | |
| tablissement | | | | | |
| Jniversité du Québec à Ri | mouski | | | | |
| Nom de famille du contact | | | Prénom du contact | | |
| Duellet | | | Jean-Pierre | | |
| oste du contact l'ice-recteur à la formation | et à la recherc | che | Département du contact Vice-rectorat à la formation et | à la recherche | |
| Numéro de téléphone du contact ndicatif régional Numé | | Poste | Courriel du contact (dans l'établissem | nent) | |
| 418 723- | 1986 | 1412 | vrfr@uqar.qc.ca | | |
| | | | | | |
| nformation sur le con | | r | | | |
| Nom de famille du contact financ | cier | | Prénom du contact financier | | |
| Lévesque | | | Madone | | |
| Poste du contact financier Directrice du Service des approvisionnements | finances et des | S | Département du contact financier Service des finances et des a | pprovisionnement | 5 |
| Numéro de téléphone du contac | | _ | Courriel du contact financier (dans l'é | établissement) | |
| 3 | néro | Poste | madone_levesque@uqar.qc.o | | |
| 418 724 | -1486 | | | | |
| | | | | | |
| État des dépenses | | | | | . = |
| Fonds disponibles pou | | | Α | | 1 764 155 |
| Dépenses effectuées e | en 2011-2012 | 2 | | | 744 000 🕈 |
| Installations _ | | | | | 741 000 \$ |
| Ressources | | | | | 309 155 \$ |
| Gestion et administration | on | | | : | 570 000 \$ |
| Exigences règlementair | res et normes | d'agrément | | | 54 000 \$ |
| Propriété intellectuelle | | | | | 90 000 \$ |
| Total des dépenses des | s coûts indired | cts pour l'année | 2011-2012 B | | 1 764 155 |
| Engagements impayés | | i ont été payés avant le 30 | n'ont pas été payées pendant la période se terminant le juin. Assurez-vous d'inclure les dépenses dans chaque | | |
| | | | 0 \$ | | |
| Établissements de rec | herche en sa | anté affiliés | | | |
| Pour les établissements comp 2012 utilisé par vos établissen | | | Pour chaque domaine prioritaire, indiquez le | montant de votre subv | ention 2011- |
| Installations | | | | | |
| Ressources | | | | | |
| Gestion et administration | | | | | |
| | | | | | |
| Exigences règlementaires | | rément | | | |



2009/03 Page 1 of 14

| Rapport sur les ré | | | 1 | Numéro de dossier | P0071 | |
|---|---|---|---|---------------------------|-----------------|--|
| Section I - Installations | | | | | | |
| | | | | | | |
| Dépenses | | | | | | |
| Votre subvention a-t- | elle été investie, parti | ellement ou totalement, dan | s les catégories c | i-dessous? | | |
| Veuillez noter que A et B ne ou B). | sont pas exclusives (si, pou | r une catégorie, vous avez investi dan | s des dépenses actuelle | es et nouvelles, cochez à | la fois A | |
| Catégorie de dépenses | A) La subvention a couvert des dépenses actuelles | B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) | C) La subvention n'a p couvert cette catégorie | | ention 012 a | |
| Rénovation et entretien des locaux de recherche (à l'exception des dépenses encourues afin de répondre aux exigences réglementaires - voir section IV) | X | X | | | | |
| Modernisation et entretien de l'équipement | | X | | | | |
| 3. Coûts de fonctionnement3. Coûts de fonctionnement (frais de surveillance, de sécurité et de maintien, services publics, location, planification des immobilisations liée aux locaux et à l'équipement de recherche, assurance des locaux de recherche) | X | X | | | | |
| 4. Soutien technique pour les laboratoires, les bureaux et les autres installations (à l'exception du soutien technique pour les soins animaliers - voir section IV) | X | X | | X | | |
| | | | | | | |



2009/03 Page 2 of 14

Numéro de dossier

P0071

Section I - Installations (suite)

Énoncé d'impact

Veuillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- quel pourcentage de vos dépenses de fonctionnement et d'entretien est lié à de l'équipement financé par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)?

La subvention nous permet de maintenir et même d'accroître l'assistance technique dans le secteur des sciences de la mer, du génie, de la géographie et de la biologie, en plus de maintenir une ressource pour superviser le laboratoire de la station aquicole. Elle nous permet également de supporter les coûts d'assurances pour les locaux de recherche, de même que pour les navires de recherche.

Grâce à la subvention, nous avons la possibilité de maintenir deux ressources à temps plein pour assurer le bon fonctionnement des équipements de recherche à la fine pointe de la technologie dans le secteur des sciences de la mer. La subvention permet également de financer une ressource pour l'exploitation d'équipements informatiques de pointe et d'assurer aux chercheurs le stockage et l'accès nécessaire à la conservation et la gestion de leurs données scientifiques.

La subvention nous a permis de supporter une partie des coûts relatifs au réaménagement de laboratoires et à la modernisation et l'entretien de nos équipements de recherche. Une ressource professionnelle a également pu participer à la planification des immobilisations liées aux locaux et à l'équipement de recherche. De nombreux projets d'acquisition d'équipements de recherche ont nécessité la participation de divers intervenants, que ce soit au stade de leur planification ou de leur mise en oeuvre et ce, aussi bien au niveau du Service des terrains et bâtiments, du Bureau de la recherche et du Service des finances et des approvisionnements.

Cette subvention nous permet donc de poursuivre nos efforts afin de doter nos chercheurs d'installations et d'équipements à la fine pointe, accroissant leur capacité et leur qualité de recherche et ce, sans compromettre les activités d'enseignement.



2009/03 Page 3 of 14

| esultats | | | luméro de dossier P007 |
|---|--|--|---|
| es de recherches | | | |
| | | | |
| | | | |
| - | | _ | |
| e sont pas exclusives (si, po | ur une catégorie, vous avez investi da | ns des dépenses actuelle | es et nouvelles, cochez à la fois |
| A) La subvention a couvert des dépenses actuelles | B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) | C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie | Indiquez dans quelle catégori votre subvention pour l'année 2011-2012 a été investie majoritairement? |
| X | | | X |
| | X | | |
| X | | | |
| X | | | |
| | | | |
| | le été investie, partielle e sont pas exclusives (si, po A) La subvention a couvert des dépenses actuelles X | le été investie, partiellement ou totalement, dans les cas et sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi da A) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) X X X | le été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous e sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelle A) La subvention a couvert des dépenses actuelles B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie X X X X X X X X X X X X X |

Canada

2009/03 Page 4 of 14

Numéro de dossier

P0071

Section II - Ressources de recherche (suite)

Énoncé d'impact

Veuillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- quelle proportion des achats et du budget de fonctionnement de la bibliothèque est couverte par le Programme des coûts indirects?
- faites-vous partie d'un partenariat ou d'un consortium d'établissements visant à contribuer à réduire les coûts de cette catégorie de dépenses?

La subvention nous permet de donner accès à nos chercheurs à des banques de données mises à jour régulièrement ainsi qu'à des périodiques sous format électronique qui s'avèrent indispensables à leurs travaux et dont le nombre va en s'accroissant. Des outils de recherche à la fine pointe leur sont rendus disponibles grâce à la subvention, qui couvre également une partie des coûts de fonctionnement de notre bibliothèque. Ces coûts augmentant cependant plus rapidement que la subvention, cette dernière ne couvre environ que 10 % des coûts d'opérations de notre bibliothèque ainsi que des acquisitions de documents en lien avec la recherche.

Au cours de la dernière année, nous avons acquis, et rendus disponibles aux chercheurs, des serveurs informatiques de pointe et permettant des travaux de recherche nécessitant une grande capacité de traitement.

Pour rendre disponibles de telles ressources à nos chercheurs, l'UQAR fait partie de plusieurs regroupements d'établissements visant le partage des coûts. Un de ces principaux regroupements est le "Réseau canadien de documentation pour le recherche (RCDR)". Ce partenariat d'universités canadiennes (75 universités en sont membres) se consacre à l'enrichissement du contenu numérique pour la recherche universitaire au Canada. Grâce à l'action concertée des bibliothécaires de ce réseau, le RCDR mène des initiatives d'acquisition de contenu (bases de données, périodiques numériques, etc) et de licences sur une vaste échelle en vue de bâtir l'infrastructure du savoir et de renforcer la capacité de recherche des universités canadiennes.

L'UQAR partage également les coûts avec huit constituantes du réseau de l'Université du Québec, de la gestion d'un système de gestion intégré de bibliothèques SB8. Le principal rôle de ce regroupement est d'assurer la gestion du système de gestion commun, d'en opérer la maintenance et de gérer les infrastructures réseaux nécessaires pour le partage en commun des données.

Cette aide financière nous permet également d'améliorer les ressources d'information disponibles aux chercheurs (télécommunications, bases de données, etc.) et de supporter les coûts d'entretien des serveurs servant au stockage et à la manipulation des données.

Le coût des assurances des équipements mobiles de recherche (camions, VTT, motoneiges, etc.) est également financé par cette subvention. Cela est d'autant plus essentiel pour nous que la plupart des organismes subventionnaires ne considèrent pas cette dépense comme admissible dans les projets de recherche.

Canada

2009/03 Page 5 of 14

| ot administration | | | | | | |
|---|---|--|---|--|--|--|
| Section III - Gestion et administration | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous? Veuillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A et B). | | | | | | |
| A) La subvention a couvert des dépenses actuelles | B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) | C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie | Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2011-2012 a été investie majoritairement? | | | |
| X | | | | | | |
| X | X | | | | | |
| X | | | | | | |
| X | | | X | | | |
| X | X | | | | | |
| X | | | | | | |
| | | | | | | |
| | A) La subvention a couvert des dépenses actuelles X X X | A) La subvention a couvert des dépenses actuelles B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) X X X X X X | e sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelle A) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) X X X X X X X X X X X X X | | | |

Canada

2009/03 Page 6 of 14

Numéro de dossier

P0071

Section III - Gestion et administration (suite)

Énoncé d'impact

Veuillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- faites-vous partie d'un partenariat ou d'un consortium d'établissements visant à contribuer à réduire les coûts de cette catégorie de dépenses?

La subvention nous permet de maintenir le support administratif requis dans la gestion des demandes de subventions (plus d'une soixantaine de demandes de subventions soumises par nos chercheurs à titre de candidat principal en 2011-2012) et de financer une ressource au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche assurant un meilleur support aux professeurs et chercheurs dans la préparation de leurs demandes d'aide financière.

La subvention nous permet de maintenir le support administratif aux professeurs tout au long de leurs projets de recherche et particulièrement à l'Institut des sciences de la mer où certaines fonctions administratives sont décentralisées. Elle a permis le maintien de deux ressources supplémentaires en support administratif à la gestion de la recherche, dont une au Service des finances et des approvisionnements, et une au Service des ressources humaines. Nous désirons souligner que ce support est crucial en ce sens qu'il est spécifiquement dédié à la recherche et qu'étant donné la taille restreinte de nos équipes, sans cette subvention nous ne pourrions offrir ce support de base aux chercheurs.

La subvention permet aussi d'assurer un suivi budgétaire en matière de maintien et d'acquisition du parc informatique (ressource affectée au controles d'acquisitions et à l'inventaire.)

Encore une fois cette année, des sommes particulières ont été investies au niveau de la promotion des travaux de recherche de nos chercheurs et de leur expertise et ce, dans le but d'accroître leur visibilité et leur notoriété. Différentes activités de diffusion de la recherche ont été réalisées, que ce soit l'organisation de colloques, la transmission de communiqués de presse, la création et le soutien de groupes de recherche, etc. Toutes ces activités ont été rendues possibles grâce à la subvention reçue.



2009/03 Page 7 of 14

| Rapport sur les re | esuitats | | N | uméro de dossier | P0071 |
|---|---|---|--|--|-----------------------|
| Section IV - Exigence | es réglementaires | et normes d'agrément | | | |
| | | | | | |
| Dépenses | | | | | |
| | | ement ou totalement, dans les co our une catégorie, vous avez investi da | _ | | à la fois A |
| Categorie de dépenses | A) La subvention a couvert des dépenses actuelles | B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) | C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie | Indiquez dans quell catégorie votre sub pour l'année 2011-2 investie majoritairer | vention 2012 a été |
| Création et soutien d'organismes de réglementation | X | | | X | |
| 2. Formation du corps professoral et du personnel de recherche en matière de santé et sécurité, de soins animaliers, de déontologie, de gestion des risques associés aux radiations et aux biorisques et en évaluation des impacts environnementaux | X | X | | | |
| Frais d'agrément international liés à la capacité de recherche | | | X | | |
| 4. Modernisation et entretien des installations et de l'équipement de recherche permettant de répondre aux exigences réglementaires | | | X | | |
| 5. Soutien technique pour le soin des animaux et la manipulation de substances dangereuses et de biorisques | | | X | | |
| | | | | | |



2009/03 Page 8 of 14

Numéro de dossier

P0071

Section IV - Exigences réglementaires et normes d'agrément (suite)

Énoncé d'impact

Veuillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- dans quelle mesure doit-on respecter les exigences canadiennes et internationales quant à l'obtention d'un financement de recherche de source internationale?

La subvention nous permet d'assurer le bon fonctionnement de deux comités d'accréditation, soit le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) (évaluation en 2011-2012 de plus de cinquante dossiers) et le Comité de potection des animaux (analyse ou renouvellement de quarante-trois protocoles). Ces deux comités sont chargés de mettre en place des règles et procédures pour respecter les exigences des divers organismes en la matière, et d'en assurer le suivi.

L'accroissement des activités de recherche à l'UQAR, de même que le resserrement des normes en matière d'éthique de la recherche, se traduisent par une pression accrue sur les membres des comités concernés. En plus d'évaluer dossiers et protocoles, le CPA a veillé au suivi du programme de formation générale sur l'éthique dans l'utilisation des animaux de recherche (pour la deuxième année de fonctionnement dudit programme, plus de 53 attestations de formation ont été décernées.)

L'importance de ces comités, dont la subvention assure la survie, n'est donc plus à prouver à l'UQAR. Nous désirons souligner que nous avons reçu en 2011 la visite du CCPA (comité canadien de protection des animaux) et que le rapport émis par ce comité témoigne de la qualité du support et des suivis mis en place en matière de formation, d'insfrastructures et de services en support aux utilisateurs d'animaux.



2009/03 Page 9 of 14

| Rapport sur les ré | | | | Numéro de dossier | P0071 |
|---|---|---|--|--|-------------|
| Section V - Propriété | intellectuelle | | | | |
| | | | | | |
| Dépenses | | | | | |
| | | ement ou totalement, dans les cour une catégorie, vous avez investi da | | | z à |
| Categorie de dépenses | A) La subvention a couvert des dépenses actuelles | B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant) | C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie | Indiquez dans quell votre subvention po 2011-2012 a été in majoritairement? | our l'année |
| Création, agrandissement ou maintien d'un bureau de transfert des technologies ou d'un service semblable | | | X | | |
| 2. Administration des demandes de brevets d'invention | | | X | | |
| 3. Soutien administratif pour l'obtention des licences d'exploitation de la technologie | | X | | | |
| 4. Administration des ententes et des partenariats avec l'industrie | X | X | | | |
| 5.Administration d'ententes et de partenariats établis avec le secteur public (fédéral, provincial ou municipal, y compris sur la santé, l'éducation et les services sociaux) | X | X | | X | |
| | | | | | |



2009/03 Page 10 of 14

Numéro de dossier

P0071

Section V - Propriété intellectuelle (suite)

Énoncé d'impact

Veuillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?

La promotion des expertises et des réalisations des chercheurs auprès de la communauté socioéconomique joue un rôle prépondérant dans l'initiation de nouveaux partenariats de recherche et de valorisation.

Cette année, l'agent de valorisation, en collaboration avec le Service des communications, a poursuivi plusieurs actions de promotion de la recherche visant à établir des partenariats et à valoriser les travaux réalisés par nos chercheurs. Cet agent participe régulièrement à des activités de réseautage et de maillage avec le milieu. La subvention finance le salaire de cet agent au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche. Cet agent constitue une interface privilégiée entre le monde socioéconomique et les unités de recherche. Il se consacre principalement à la création de partenariats avec le milieu, à la valorisation de la recherche et aux transferts de connaissances technologiques.

La subvention nous permet de financer une partie des coûts associés à notre implication dans la société de valorisation VALÉO, qui a le mandat d'assurer la maturation commerciale des résultats de recherche de nos chercheurs et de veiller à la prise de brevets.

La subvention nous permet aussi de supporter les coûts administratifs de gestion de la propriété intellectuelle dans le respect des règles internes.



2009/03 Page 11 of 14

Numéro de dossier

P0071

Section VI - Impacts généraux

Il est fortement suggéré que le Vice-président de la recherche (ou l'équivalent) réponde aux questions suivantes, qui se rapportent aux impacts généraux de la subvention des coûts indirects.

1. Attraction et rétention des chercheurs

La subvention des coûts indirects a-t-elle aidé votre établissement à attirer et retenir des chercheurs de grande qualité?

X Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

Il est évident que le programme est un élément clé qui permet d'être davantage concurrentiel quant à l'appui offert pour soutenir la recherche à l'UQAR et notamment, pour donner accès à des ressources bibliographiques (bases de données électroniques)en plus grande quantité et qualité. Nous avons identifié trois créneaux d'excellence en recherche, soit les sciences de la mer, la nordicité et le développement régional. Notre capacité d'attraction et de rétention est particulièrement élevée dans ces créneaux forts grâce à un environnement de recherche dynamique.

La dernière année fut marquée par la création de trois nouvelles chaires de recherche, le renouvellement d'une quatrième, la création d'un laboratoire et le renouvellement d'un regroupement stratégique, ce qui porte à seize le nombre de chaires de recherche et à quatre le nombre de laboratoires institutionnels. Il est certain que le dynamisme et la qualité de la recherche à l'UQAR ne peut qu'attirer l'attention des chercheurs partout dans le monde et que la subvention des frais indirects nous aide à gérer la croissance de nos activités dans ce domaine.

2. Obtention de fonds additionnels

La subvention des coûts indirects a-t-elle contribué directement à la capacité de votre établissement à obtenir des fonds additionnels pour soutenir l'environnement de recherche?

X Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

Grâce au présent programme, l'UQAR se positionne de mieux en mieux sur le plan de la recherche à travers le soutien qu'elle offre. Désormais plus de 300 projets sont financés sur une base annuelle, pour un montant total record de plus de 25 M\$ l'an dernier, comparativement à 22 M\$ l'année précédente, ce qui témoigne du leadership des professeurs chercheurs de l'UQAR.

Cette forte hausse du financement de la recherche à l'UQAR s'explique par l'excellente performance des chercheurs auprès des organismes subventionnaires et l'augmentation de leur participation au développement de la recherche. À cet effet, soulignons que lors du concours de subvention à la découverte de l'automne 2011, 100 % des chercheurs détenteurs d'une telle subvention et qui ont fait une demande de renouvellement ont obtenu une réponse positive, ce qui est unique au Canada. Mentionnons également le titre d'Université de l'année en recherche dans sa catégorie décerné à l'UQAR par la firme indépendante Research InfoSource.

Cette hausse s'explique également par une subvention institutionnelle d'importance qui a permis d'acquérir environ 7 M\$ d'équipements scientifiques. La coordination de la préparation de la demande a été assumée par le Bureau de la recherche tandis que le Service des finances et des approvisionnements, et le Service des terrains et des bâtiments en ont assumé la coordination respectivement des achats post-approbation et de l'aménagement/installation. L'ampleur du support institutionnel fourni dans un tel contexte a été rendue en partie possible grâce à la subvention reliée aux coûts indirects qu'obtient l'UQAR

Canada

2009/03 Page 12 of 14

Numéro de dossier

P0071

| Section VI - Impacts généraux | |
|---|--|
| | |
| 3. Réorientation des fonds | |
| Pour un grand nombre d'établissements, l'impact différentiel du Programme des coûts indirects se limite issus de l'investissement de la subvention comme telle, mais inclut également les impacts des investiss l'établissement redirige ses propres fonds au niveau des secteurs non couverts par la subvention. Ces i dans le secteur de l'appui à la recherche ou encore dans la capacité qu'a maintenant l'établissement de son mandat. Votre établissement a-t-il pu réorienter ses propres fonds grâce au Programme des coûts indirections de la capacité qu'a maintenant l'établissement de son mandat. | ements engagés lorsque mpacts peuvent se manifester satisfaire d'autres aspects de |
| X Oui Non | |
| Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication. | |
| La croissance exceptionnelle de la recherche à l'UQAR ces dernières années exerce une pre affecté au soutien de la cette dernière. Sans le programme des coûts indirects, le financeme recherche lié aux subventions fédérales devrait se faire à même les subventions de fonctionr l'enseignement ou le soutien à l'enseignement. Le programme nous a donc permis de réaffect améliorer nos services de support à l'enseignement (aide à la réussite, services aux étudiants l'information, etc.) et aussi pour l'embauche de nouveaux professeurs. | nt au soutien de la nement allouées pour eter des sommes pour |
| Ce programme nous est vraiment indispensable pour maintenir la qualité des services, tant p l'enseignement, en ce sens qu'il nous évite de prélever les ressources allouées à l'enseignem pouvoir allouer les ressources nécessaires au soutien de la recherche et à son développeme | nent et à son soutien afin de |
| . Autres retombées | |
| Si le programme des coûts indirects a eu d'autres retombées sur votre établissement, veuillez fo | ournir des explications à ce |
| sujet. | F |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |



2009/03 Page 13 of 14

Numéro de dossier

P0071

Section VII - Exigence de divulgation publique pour les établissements

À partir du 30 juin 2012, les établissements doivent afficher dans leur site Web quelques éléments d'information sur les coûts indirects de la recherche et sur le Programme. Veuillez indiquer ci-dessous l'adresse de la page web où se trouve cette information.

http://www.ugar.ca/recherche-financement/frais-indirects/

Section VIII - Vos commentaires

Veuillez signaler les problèmes que vous avez rencontrés concernant le Programme des coûts indirects, suggérer les améliorations à y apporter ou souligner certaines réalisations rendues possibles au sein de votre établissement grâce à celui-ci.

Ce programme est un élément important de notre capacité à soutenir et à développer la recherche à l'UQAR. Sa flexibilité nous permet de soutenir les activités que nous croyons les plus structurantes en appui à la recherche compte tenu des contraintes qu'imposent les organismes impliqués. Il est primordial pour nous que ce programme conserve sa flexibilité qui permet à chaque établissement d'orienter ses efforts dans les secteurs qu'il juge les plus importants. Il s'agit d'une forme de reconnaissance du caractère spécifique d'un établissement.

L'UQAR est dorénavant identifiée comme chef de file dans le domaine des sciences de la mer au Canada. Ce secteur nous fait connaître au niveau mondial. Nous nous imposons également de plus en plus comme un des leaders de la recherche en milieu nordique au Canada. Il est clair dans notre esprit que le présent programme n'est pas étranger à ces réalisations. Cependant, nous devons du même souffle admettre que nous souffrons d'un sous financement important et que nous pourrions faire encore davantage si nous avions un appui supérieur.

Nous sommes actuellement en période de renouvellement du corps professoral et cette situation a un impact sur l'ensemble des activités liées à la recherche. Le support à fournir aux nouveaux enseignants est plus important que ce soit pour la préparation des demandes de subventions, le suivi administratif, le traitement des demandes de remboursement en lien avec les déplacements, l'information à fournir sur l'éventail des programmes et leurs règles spécifiques, etc. Il est donc primordial pour nous, en cette période de mouvance, de pouvoir compter sur un financement de nos frais indirects de recherche pour poursuivre notre croissance et notre développement dans ce domaine tout en évitant de fragiler les finances de notre établissement d'enseignement. Rappelons que le programme, comme le démontrent plusieurs études de l'AUCC, ne couvre qu'une partie des frais indirects de recherche.

L'expertise acquise par ses professeurs et la contribution au développement des connaissances dans ses axes majeurs de recherche confèrent un statut international à l'UQAR. Pour maintenir cette position, il importe de maintenir et même d'intensifier le soutien financier et plus particulièrement, le financement des frais indirects de recherche.



2009/03 Page 14 of 14